

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Alleyn et Cawood
tenue 5 jour d'août 2025, 10 chemin Jondee, Danford Lake, Québec, J0X
1P0.

PRÉSENT: Maire Carl Mayer
 Conseillers Susan Tanner (absente) Guy Bergeron
 Sidney Squitti James Giroux
 Mona Giroux

La Directrice Générale, Isabelle Cardinal, et deux (2) invités étaient également présents.

1. Ouverture de la réunion

Le maire Mayer reconnaît le quorum et déclare que la séance est officiellement ouverte à 18 h 30.

2. Déclaration – Utilisation de la langue de son choix

La Déclaration d'utilisation des langues a été lue par la directrice générale, Isabelle Cardinal.

3. Approbation de l'ordre du jour

114-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé avec des ajouts.

Adopté

4. Déclaration de décorum

La déclaration de décorum est lue par le conseiller Bergeron

5. Déclaration d'intérêts ou de conflit d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts ou de conflit d'intérêts

6. Approbation du procès-verbal

Séance ordinaire du 7 juillet 2025

115-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 7 juillet 2025 soit approuvé avec modifications.

Adopté

Affaires découlant du procès-verbal.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. ADMINISTRATION

Rapport de la MRC Pontiac

Le pro-maire Squitti a présenté un rapport concernant la réunion de la MRC de Pontiac. Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

**APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON
DANS LE CADRE DE LA DÉNONCIATION DES COMPRESSIONS**

AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

- ATTENDU QUE** le programme Emplois d'été Canada offre un soutien financier à l'embauche de jeunes âgés de 15 à 30 ans, ce qui permet aux municipalités d'offrir des services de proximité, notamment dans les domaines des loisirs et de la culture ;
- ATTENDU QUE** Les jeunes embauchés dans le cadre de ce programme sont principalement affectés à des services essentiels tels que les camps de jour municipaux, qui permettent aux parents de concilier travail et responsabilités familiales pendant l'été ;
- ATTENDU QUE** Les coupures observées au programme pour 2025 réduisent considérablement la capacité des municipalités à offrir des services ;
- ATTENDU QUE** les incohérences entre les politiques du gouvernement du Québec et celles du gouvernement du Canada en matière d'intégration des jeunes au marché du travail créent des situations ambiguës et néfastes pour les municipalités ;
- ATTENDU QUE** le maintien et l'amélioration des services aux citoyens nécessitent un soutien prévisible et équitable de la part du gouvernement fédéral ;

116-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti
Et résolu à l'unanimité,

- QUE** le conseil municipal dénonce les coupures effectuées dans le programme Emplois d'été Canada pour 2025, car elles ont un impact direct sur les services offerts aux familles et aux jeunes ;
- QU'il** demande au gouvernement du Canada d'augmenter immédiatement et significativement le financement du programme afin d'assurer le maintien des emplois d'été municipaux et des services publics qui en dépendent ;
- QUE** que la Municipalité transmette une copie de cette résolution au premier ministre Mark Carney, à la ministre de l'Emploi, l'honorable Patty Hajdu, à la députée fédérale de la circonscription de Pontiac, Mme Sophie Chatel, à la Fédération québécoise des municipalités, ainsi qu'aux autres municipalités du Québec afin d'obtenir leur appui.

Adopté

Résolution appuyant la reprise complète et sécuritaire des activités de contrôle routier au Québec

- ATTENDU QUE** les contrôleurs routiers au Québec jouent un rôle essentiel à la sécurité publique, notamment en surveillant les véhicules lourds, en veillant au respect de

la réglementation sur le transport des matières dangereuses, en effectuant des opérations de contrôle de la vitesse et en assurant la sécurité du transport scolaire et des passagers ;

ATTENDU QUE depuis la décision rendue par le Tribunal administratif du travail (TAT) le 6 mars 2025, une partie importante des activités des contrôleurs routiers a été suspendue ou fortement réduite, notamment en raison du confinement de ces agents dans des postes d'inspection (postes de pesée) ;

ATTENDU QUE cette limitation entrave directement la capacité des contrôleurs routiers à effectuer des interventions préventives et efficaces sur le terrain, augmentant ainsi le risque d'accidents liés à des véhicules lourds non conformes, à un transport inapproprié de matières dangereuses, à une surcharge, à l'usure mécanique ou à la fatigue du conducteur ;

ATTENDU QUE la période estivale et la rentrée scolaire sont des périodes critiques sur le réseau routier en raison de l'achalandage élevé, du transport touristique et du retour massif des autobus scolaires transportant des enfants ;

ATTENDU QUE l'inaction du gouvernement du Québec depuis le jugement TAT est préoccupante et des mesures concrètes sont nécessaires pour rétablir la pleine capacité d'intervention des contrôleurs routiers ;

ATTENDU QUE la sécurité routière est une responsabilité partagée entre les ordres de gouvernement, et les municipalités sont profondément déterminées à assurer la sécurité de leurs citoyens ;

PAR CONSÉQUENT
117-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux
et décida à l'unanimité,

QUE les Municipalités d'Alleyne et de Cawood appuient la demande faite au gouvernement du Québec de répondre rapidement à la décision rendue par le Tribunal administratif du travail le 6 mars 2025, en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer la reprise complète et sécuritaire des activités de contrôle routier sur l'ensemble du territoire québécois ;

QUE cette résolution soit transmise :
• au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;
• au ministère de la Sécurité publique du Québec ;
• au Cabinet du premier ministre du Québec ;
• au président-directeur général par intérim ainsi qu'au président du conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ;

- aux municipalités du Québec, aux municipalités régionales de comté (MRC), ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- Et qu'une copie soit transmise à l'auteur du message envoyé aux élus municipaux, un contrôleur routier anonyme soucieux de la sécurité des Québécois.

Adopté

9. FINANCE

Comptes payés pour le mois de juillet 149 066,59 \$

118-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti

Et, résolu à l'unanimité que la liste des comptes payés pour le mois de juillet 2025 au montant de 149 066,59 \$ soit approuvée.

Adopté

Comptes payer pour le mois de juillet 70 245,88 \$

119-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux

Il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes créditeurs pour le mois de juillet 2025 d'un montant de 70 245,88 \$ soit approuvée.

Adopté

Petite caisse pour le mois de juillet 169,95 \$

120-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron

Il est résolu à l'unanimité que la petite caisse de juillet 2025, d'un montant de 169,95 \$, soit approuvée telle que présentée.

Adopté

10. ADMINISTRATION / FINANCE & COMMUNICATION & RH

Conseillères Mona Giroux et Sidney Squitti

Conseillère Squitti a indiqué que la déclaration de visa a été examinée. De plus, une nouvelle communication concernant l'initiative de compostage sera émise jeudi afin de fournir plus d'informations et de mises à jour aux résidents.

11. URBANISME & ENVIRONNEMENT

Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner et Sidney Squitti

12. TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseillers Guy Bergeron et James Giroux

Conseiller James Giroux signale au comité que les Travaux publics travaillent actuellement sur le gravier du chemin Tanner. Il a souligné que les tabliers de tente au mont O'Brien seront installés et que des poubelles à l'épreuve des ours seront installées. Des travaux de débroussaillage sur le bord des routes sont également en cours. Le conseiller Giroux a ajouté que le conseiller Bergeron s'est dit satisfait des travaux routiers effectués sur le chemin du Mont O'Brien.

13. PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ET MONT O'BRIEN

Conseillère Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron

Conseillère Squitti signale que des poubelles ont été commandées et que les toilettes extérieures sont en place. La route est actuellement praticable et l'aire de jeux d'eau, qui était en panne pendant une journée, a maintenant été réparée. Elle a également noté que le belvédère a été nettoyé et que le parc et les fleurs reçoivent de nombreux compliments de la part des résidents.

14. CAMP D'ÉTÉ, LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE ET JEUNESSE

Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner et Sidney Squitti

Conseillère Squitti signale que le camp d'été se déroule très bien. Le père Noël a récemment rendu visite aux enfants, et le thème de cette semaine est l'Halloween, qui comprendra un déjeuner pizza. Les activités de la semaine prochaine auront lieu au lac Leslie. Elle a ajouté que plusieurs parents ont manifesté leur intérêt à tenir un camp de la semaine de relâche, ce que la municipalité devra considérer.

15. ASSOCIATIONS (Aînés, Bethany Hall, églises, cénotaphe, chalets et loisirs)

Conseillères Mona Giroux, Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron

Bethany Hall relève maintenant du portefeuille municipal. Une AGA a récemment eu lieu pour le lac George, au cours de laquelle des commentaires ont été reçus des résidents. L'évaluation continue d'être une préoccupation pour eux, et il y a de l'espoir que le taux du millième sera abordé davantage dans le prochain cycle budgétaire.

16. NOUVELLES AFFAIRES

17. CORRESPONDANCE

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de Mme Barbara Foster concernant la sécurité routière à l'intersection du chemin Cawood, de Cawood Est et de Cawood Ouest ;

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire d'améliorer la sécurité routière à cette intersection ;

ATTENDU QUE l'installation de panneaux d'arrêt contribuera à réguler la circulation et à accroître la sécurité des automobilistes et des piétons ;

121-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Et, résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection du chemin Cawood, de Cawood Est et de Cawood Ouest ;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU

QUE le directeur des Travaux publics soit mandaté pour procéder à l'installation de la signalisation requise dans les plus brefs délais.

Conseillère Squitti a discuté de l'aménagement potentiel de sentiers de VTT sur le territoire de la municipalité et de la création d'un comité dédié pour superviser l'initiative. Elle a souligné que de tels sentiers pourraient attirer le tourisme et a souligné que l'abondance de terres de la Couronne et d'anciennes routes de brousse offre d'importantes possibilités d'aménagement de sentiers.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Maggie Early mentionne qu'il y a un canapé chez Tanner et Cawood et s'enquiert du contrat de déneigement des routes privées.

Denise Renaud a mentionné qu'il y a 2 arbres sur le chemin Harrison qui pourraient poser un problème.

19. DIVERS

Je soussignée, Isabelle Cardinal, secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Alleyne et Cawood, certifie par la présente que les fonds sont suffisants pour couvrir les résolutions suivantes : 118-08-2025 ; 119-08-2025 et 120-08-2025.

20. AJOURNEMENT

122-08-2025

PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 14.

Adopté



Carl Mayer, maire



**Isabelle Cardinal, directrice générale
et secrétaire-trésorière**